

Communiqué de presse

PRO VELO est pour le port volontaire du casque, aussi chez les enfants.

Berne, 27 août 2019. PRO VELO Suisse encourage le port volontaire du casque cycliste, mais s'oppose catégoriquement à une obligation. « Ce sont les parents qui doivent décider s'ils veulent faire porter un casque à leurs enfants. Mes enfants ont toujours porté un casque lorsqu'ils faisaient du vélo. Une obligation n'est pas nécessaire », dit Matthias Aebischer, président de PRO VELO Suisse.

PRO VELO Suisse est favorable au port du casque cycliste, et ce même chez les enfants. Cette position est étayée par trois arguments :

- Le choix de faire porter le casque aux enfants revient aux parents. Une obligation légale viendrait interférer avec la responsabilité parentale.
- Une obligation de porter le casque a une influence négative sur le nombre de cyclistes, comme cela a été démontré entre autres par l'étude « [Do enforced bicycle helmet laws improve public health?](#) ». Il est prouvé que plus le nombre de cyclistes est élevé, plus ceux-ci sont en sécurité dans le trafic (voir l'[article](#) du Tages Anzeiger). En outre, le port du casque ne permet d'éviter aucun accident.
- Selon le communiqué de presse du BPA, 75% des enfants portent déjà un casque cycliste. Une obligation ne permettrait pas d'améliorer ce chiffre.

Plus d'informations:

[Prise de position relative au port du casque](#)

Document „[Factbook Helmtragpflicht](#)“ (en allemand)

Renseignements

Matthias Aebischer, Conseiller national, président PRO VELO Suisse, 079 607 17 30
Claudia Bucher, chargée de communication PRO VELO Suisse, 031 318 54 15

PRO VELO Suisse est l'association faîtière nationale des cyclistes en Suisse. Elle représente les intérêts des cyclistes à l'échelle nationale et regroupe 40 associations régionales et plus de 35 000 membres individuels.

www.pro-velo.ch